L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN 5 DÉCEMBRE.

FEUILLETON.

LES RIVALITÉS.

PAR ARMAND LAPOINTE.

XV.

—Suite.—

—Je crois en vous comme en Dieu, mon ami, lui dit-elle, et je n'hésiterais pas à vous suivre, à me confier à votre probité, si ma liberté était sérieusement menacée. Les choses n'en sont pas là, je le suppose du moins. Cependant je comprends votre désir et je suis prête à le satisfaire; demain soir, à huit heures, trouvez-vous où vous êtes en ce moment et une lettre de moi, que je glisserai sous la porte, vous apprendra qui je suis et pourquoi j'habite cette maison. Si un empêchement quelconque arrêtait l'exécution de ma promesse, revenez après-demain, à la même heure, vous trouverez ma lettre à l'endroit que je vous indique. Maintenant partez et... à bientôt.

—Encore un mot.

—Dites.

—Vous m'aimez?

La jeune fille hésita un instant.

Il lui sembla entendre un bruit étranger dans la ruelle.

—Je vous aime! dit-elle bien bas.

Et elle s'enfuit comme si elle eût craint que Jacques Hervey ne vît la rougeur qui empourprait ses joues.

On trouvera peut-être que, pour une Agnès, Adrienne allait vite en besogne. A cela nous répondrons que, si nous avions besoin d'une excuse pour justifier la conduite de notre héroïne, nous la trouverions précisément dans sa parfaite innocence, dans l'ignorance de cette convention mondaine qui veut qu'une jeune fille n'avoue son amour qu'après de vives instances, qu'après une lutte dont personne n'a encore déterminé la durée. Et s'il faut faire connaître notre pensée sur ce point, nous dirons qu'il n'y a que les coquettes et les filles trop savantes qui hésitent à répondre franchement à cette question: "M'aimez-vous?" La vraie innocence, l'amour sincère ne connaissent ni les réticences calculées, ni cette fausse pudeur qui n'est autre chose qu'un jeu de coquetterie ou le résultat d'une éducation vicieuse.

Cela dit nous reprenons notre récit.

Pendant ces quinze jours, Jean Malicorne avait fait bien des réflexions. Le résultat de ces réflexions fut qu'il avait pris le plus mauvais moyen pour arriver à son but et connaître le secret d'Adrienne, si elle en avait un.

Il résolut donc de changer complétement de conduite à son égard et de lui laisser la plus entière liberté. Selon ses prévisions, cette nouvelle façon d'être devait amener la jeune fille à se trahir elle-même.

XVI

Le jour suivant se trouvait être un dimanche. Adrienne qui avait passé une partie de la nuit à écrire à Jacques Hervey, se leva un peu plus tard que d'habitude.

Chaque matin, la Bonnard, debout avec le jour, apportait à la jeune fille une tasse de café au lait. Ce jour-là, malgré l'heure avancée, la Bonnard n'avait point fait son apparition quotidienne dans la chambre d'Adrienne. Celle-ci s'habilla promptement et se rendit à la cuisine.

La femme de service ne s'y trouvait pas. Seule, Julienne Malicorne préparait le premier déjeuner.

—Bonjour, madame Julienne, dit la jeune fille.

—Bonjour, mon enfant.

—Où est donc Mme Bonnard?

—On est venu la chercher ce matin, de la part de son mari qui est malade, de sorte que nous voilà sans domestique.

—Je vais vous aider, madame Julienne.

La vérité était que la veille, dans la soirée, Jean Malicorne avait renvoyé la femme de service.

Adrienne s'empressa de mettre le couvert.

Après le repas, Julienne Malicorne s'occupa des animaux et Adrienne fit le ménage. Julienne la rejoignit bientôt.

—Hâtons-nous, lui dit-elle, afin d'être prêtes pour l'heure de la messe.

—[illegible] à la messe aujourd'hui?

—A l'église du village, parce qu'il faudra que je rentre de suite, à cause de l'absence de la Bonnard.

Adrienne fut très surprise de cette décision, mais elle se garda bien de le laisser voir.

Toutes ces choses étaient le résultat d'une combinaison arrêtée entre Jean Malicorne, Julienne et Prosper.

Le premier s'était dit:

—Si Adrienne a une amourette, elle tentera de se rapprocher de lui, ou l'amoureux cherchera à lui parler, et je le reconnaîtrai,—car tout se sait au village. Si elle n'aime personne elle ne manquera pas de faire des comparaisons, et j'espère bien qu'elles seront en faveur de Prosper.

Et, en même temps, il avait donné ses instructions à Gentronneau, à Flageolet, à Morisset, à toutes ses créatures du village.

—Ma pupille s'ennuie de l'existence solitaire qu'elle mène à la maison, leur avait-il dit, elle désire vivre comme tous les habitants du village, mais elle est bien jeune et peu habituée à se diriger seule; veillez sur elle sans qu'elle le sache, et dites-moi tout ce que vous aurez vu, tout ce qu'on vous apprendra.

Tout le monde avait promis.

Un seul homme avait fait des restrictions mentales à ce sujet; cet homme était Andoche Morisset. Depuis qu'il avait vu Marceline, la belle rousse, l'espoir lui était venu, et il avait compris que l'émotion de Jacques Hervey, lorsqu'il lui avait parlé d'Adrienne, lorsqu'il l'avait conduit de l'autre côté de la rivière pour que le médecin pût apercevoir la jeune fille à sa fenêtre, cachait quelque mystérieux amour. Il s'était donc bien juré à lui-même que si cet amour était partagé par la Demoiselle, de ne trahir ni celle-ci, ni l'homme à qui il devait la vie.

A huit heures et demie, Mme Malicorne dit à Adrienne:

—Va t'habiller, la messe sonne dans une heure, et il ne faut pas arriver en retard.

La vie du dimanche au village est toujours un peu plus animée que celle de la semaine. Le cultivateur ne connaît pas toujours le repos du septième jour; mais les petits commerçants, les femmes, les jeunes gens en font—les boutiquiers et les femmes,—un jour de nettoyage général, c'est-à-dire d'allées et venues, de bavardages et de conversations sur le seuil des portes; les jeunes gens,—un jour de visite au cabaret et au café. Et puis, il est presque partout un jour de marché. Il résulte de tout cela une animation et un peu de mouvement dans des rues habituellement tranquilles et désertes.

Un peu après neuf heures, Julienne Malicorne sortit de chez elle en compagnie d'Adrienne; celle-ci avait une toilette simple, mais d'une élégance qui faisait ressortir toutes les perfections de sa charmante personne; son petit chapeau encadrait si bien sa figure blanche et rose; ses cheveux blonds étaient si dorés, si fins, si soyeux, si abondants; il y avait tant de grâces et de séductions dans sa démarche et dans son attitude qu'il était impossible, même aux indifférents, de la voir sans être surpris, charmé et doucement ému.

La distance à parcourir pour se rendre de chez Malicorne à l'église était assez longue. Il fallait traverser le village à peu près dans toute son étendue sans quitter la rue principale, dont la largeur était plutôt celle d'une grande route que d'une rue ordinaire.

Les premières commères qui du seuil de leurs portes, aperçurent Adrienne et Mme Malicorne furent tellement surprises de la présence de la jeune fille, sa beauté merveilleuse les étonna si prodigieusement, qu'elles oublièrent de saluer Julienne Malicorne et restèrent les bras ballants, la bouche ouverte, l'œil dilaté, sans pouvoir dire un mot.

Quelques passants qui baguenaudaient à la porte de Gentronneau ou qui se livraient à la conversation avec l'épicier, son voisin, furent également éblouis, et afin de revoir Adrienne coururent au plus court, par les petites rues, pour se retrouver sur son passage avant qu'elle entrât dans l'église.

La nouvelle, bien inattendue, de la présence de la jeune fille dans les rues du village, se répandit comme une traînée de poudre et réveilla toutes les curiosités assoupies; à l'église, tous les regards se portèrent vers elle. Il y eut bien des distractions et des chuchotements, ce jour-là, pendant la célébration de la messe.

Mme Laroche, qui était à son banc avec ses deux enfants, fut frappée comme tout le monde de la beauté si parfaite de la jeune inconnue; du charme si puissant qui rayonnait en elle, et elle conçut de suite pour Adrienne, cette profonde sympathie que toutes les bonnes natures ressentent en faveur de la jeunesse, de la beauté et de l'innocence.

A la sortie de l'église, une foule nombreuse encombrait la petite place qui se trouvait en face du vieux monument.

Lorsque Adrienne parut tous les chapeaux se soulevèrent, et elle traversa l'étroit espace au milieu d'une haie de curieux et d'admirateurs. Plusieurs personnes, amies ou alliées de Malicorne, vinrent saluer Julienne et profitèrent de cette occasion pour s'enquérir auprès de celle-ci qui était la jolie demoiselle qui l'accompagnait.

—C'est la pupille de mon mari, dit-elle, une orpheline que nous considérons comme notre enfant.

Le retour à la maison fut signalé par vingt questions semblables, partant de groupes semés le long de la route et qui, tous, étaient désireux de voir de près la jeune fille et de savoir qui elle était.

Les plus madrés du village, ceux qui savaient que toutes les actions de Malicorne avaient un but combiné à l'avance, se demandèrent pourquoi le vieux paysan avait si longtemps gardé, confinée chez lui, cette belle personne, et pourquoi, aujourd'hui, il la livrait à la curiosité publique?

La question était plus facile à poser qu'à résoudre.

Le but existait,—mais quel était-il? Aucun d'eux ne le trouva.

Il ne fut question, toute la journée, dans le bourg de Château-Bernard, que d'Adrienne et sa beauté; les langues se donnèrent un libre cours et toutes les suppositions, même les plus ridicules et les plus extravagantes, trouvèrent des applaudissements parmi la population.

Tout ce bruit, tout ce tapage, parvint dans l'après-midi aux oreilles de Jacques Hervey; ce fut avec un étonnement profond qu'il apprit l'incident qui occupait les têtes du village. Il espéra que la lettre qu'Adrienne lui avait promise pour le soir, lui donnerait l'explication de la conduite de Jean Malicorne.

Vers quatre heures, allant visiter un malade dans une ferme située non loin du port Michaud, il entra chez ses amis Laroche.

—Vous savez la grande nouvelle? lui demanda Mme Laroche.

—Laquelle, madame?

—Jean Malicorne possédait dans sa maison une merveille de beauté, de grâce et de jeunesse, qui est sa pupille, dit-on; mais comme ce vilain homme a tous les égoïsmes et toutes les avarices, il gardait ce trésor sous triple serrure. Aujourd'hui, pour la première fois, ce trésor a été visible à l'église et dans les rues du village; on lui a presque fait une ovation, tant sa beauté est sympathique.

Jacques Hervey était fort troublé.

—Vous l'avez vue? demanda-t-il.

—Oui. Elle est d'un blond enchanteur. Tout est grâce et perfection dans cette fille charmante. Je ne sais pourquoi je me sens pour elle une affection très vive; je voudrais qu'elle fût mon amie, ma sœur.

Ces paroles portaient le ravissement dans le cœur du médecin. S'il l'eût osé, s'il n'eût pas craint de déflorer son amour, il eût avoué à Mme Laroche qu'il aimait Adrienne et qu'il était aimé d'elle.

On changea de conversation.

—Où allez-vous, docteur?

—A la Bernerie, madame.

—Vous repasserez par ici?

—Oui.

—Eh bien, je ferai mettre votre couvert. Vous nous restez à dîner; mon mari et moi serons enchantés de passer la soirée avec vous.

—Je ne suis pas libre de ma soirée, madame, et j'ai le grand regret de refuser votre invitation. Excusez-moi.

—Vous dînez peut-être à Vermanton?

—Non, madame, dit Hervey, un peu embarrassé.

—Allons, reprit Mme Laroche en souriant, je vois que je suis indiscrète. Mais c'est égal, vous êtes un médecin bien occupé ou....bien mystérieux.

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer à marche et à basse pression CAMELIA, Capitaine Hanover, partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Retour il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi précédant celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.
15 mai — Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ, T. P. Leathers, capitaine; J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et [illegible] Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower; ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO JANNEY 117 Commune et RITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.
5 août—6m

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau, FLETA, capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. O. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fleta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour fret ou passage, s'adresser à LORD & McPEAKE, Agents,
25 juillet—4m — No. 46 de la rue du Camp.

Compagnie de Paquebots du peuple—La Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore.

Départ, tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.

POUR Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la Rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères de Norman, de Barbin et tous les ports intermédiaires de la Rivière Rouge, le bateau à vapeur, de premier ordre, d'un faible tirant d'eau,

GARRY OWEN,

Capitaine Jno Henn, Commis, Wm. Culbertson.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & McPEAKE,
1 oct—1m — No 46 de la rue du Camp.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Jeudis à 5 h. P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Church[ville] et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

H. H. Broad, capitaine, J. B. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterages du Bayou des Glaizes, et aussi sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de la Commune.
5 août—6m.

OPELOUSAS.

Départ régulier, tous les Vendredis à 5h.

Pour Washington, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et le Bayou Courtableau.

RUTH.

C. C. Pickett, capitaine. Wm. Barnes, clerk.

Partira comme il est dit ci-dessus prenant du fret et des passagers pour le Bayou des Glaizes.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à RITE & CARLIN,
1 nov—tf — No. 4 de la rue Tchoupitoulas.

Pour Bayou Sara.

Partant les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines et tous les débarcadères intermédiaires, le splendide et rapide bateau à vapeur

SELMA.

A. DUGAS, capitaine. A. P. TROUSDALE, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune, J. J. COMAUX, 8 rue Douane. 1er déc—

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et du débarcadère de Wall.

DÉPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater de VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HODGE,

Capitaine V. B. Baranco.—Commis, F. Bergeron et J. A. Comstock.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.
21oct—

Pour la Côte, Baton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le bateau à vapeur ST. JOHN, capt. Jas. P. McElroy, commis, Allen Jumel, et S. Heno, part de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour: il quitte Plaquemine tous les JEUDIS et DIMANCHES soir. Il part de Donaldsonville et descend la côte, le jour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No. 30 de la rue Conti.
14mai—9m

Paquebot de la Côte et de Lafourche.

A dater du MERCREDI, 3 novembre

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE, Capitaine J. F. Aucoin, Commis P. A. Charlet.

Part de la Nouvelle-Orléans le DIMANCHE, à 8 heures du matin, le MARDI, à midi, et le JEUDI, à midi.

Retour: il partira de Donaldsonville le LUNDI matin, le MERCREDI matin et le VENDREDI matin, il descendra la côte le jour.
1er juillet—1m

Le bateau à vapeur LIZZIE HOPKINS, Capt. N. Z. Dupuis; commis, M. H. Landry.

Part de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, à 5 heures P. M., le VENDREDI, à 10 heures A. M., à dater du LUNDI, 2 novembre. Retour: il partira de Donaldsonville le MERCREDI, à midi, et le DIMANCHE matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET,
27oct — No 30 rue Conti.

Paquebot Régulier de la Côte—Donaldsonville et Lafourche.

Départ tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 h. P. M.

Le beau bateau SEMINOLE, Capitaine Joe Dalferes, partira les jours susdits exactement. Un commis sera sur la Levée tous les jours au haut de la rue Conti pour recevoir le fret.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à RITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Ce bateau descend la côte en plein jour tous les mardis et mercredis.
17 oct — JUST COMES, Agent de la Côte.

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin.

Pour le fort, la station de la Quarantaine, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

neuf et bon marcheur, capitaine Fred Probst, [illegible]. Le Samedi seulement il étendra ses voyages jusqu'aux Forts.

Pour la Côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine A. J. Ruiz; commis J. L. Boyd et Jno. Reynaud, partira de la Nouvelle Orléans, à dater du MARDI, 22 septembre 1874, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES, pendant le jour.
9mai—9m

La nouvelle salle de billard du "CRESCENT,"

Au No 19 de la rue St-Charles.

LE soussigné annonce au public que SAMEDI PROCHAIN, 21 novembre, à sept heures du soir, il fera l'ouverture de cette salle où il sera heureux de recevoir ses nombreux amis.

Elle aura onze billards sortis de la célèbre fabrique de W. H. Griffith de New-York, et qui ont "Delaney Patent Wire Combination Cushions" on s'en est servi au dernier tournoi de New York et les experts les ont déclarés supérieurs à tous les billards actuels.

Une SALLE DE POULE est attachée à l'établissement.

CHARLES E. QUAID, Propriétaire.
8nov—3m

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

FRANCE, Trudelle, samedi, 28 novembre.
VILLE-DE-PARIS, Danré, samedi, 12 décembre.
PEREIRE, Durmont, samedi, 26 décembre.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) Première cabine, $125; Seconde cabine, $65.

Billets d'excursion à prix réduits.

Installation parfaite pour quelques passagers d'entrepont à $35.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York, ou à L. GRAND, Agent,
nov—1m — Gallier Court, Lettre H. N. O.

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE — ET DE LA — NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO, CASTELLAR,
PELAYO, CORTES,
RIVERA, COLON,
QUEVEDO, (d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard.

Pour frêt ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à F. INGATE, agent, No 14 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.
3juill—1an

STEAMERS—LIVERPOOL LIGNE D'ETAT

STATE OF LOUISIANA, 2000 tonneaux, Lieut. Johnson, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 2000 tonneaux, Lieut George Hamlin, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 2000 tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, 2500 tonneaux, capt. Moodie
STATE OF PENNSYLVANIA, 2500 tonneaux, capt. Knight
STATE OF GEORGIA, 2500 tonneaux, capt. L. Cooper
STATE OF NEVADA, 2500 tonneaux, cap. Braes.
STATE OF FLORIDA, 2500
STATE OF INDIANA, 2500 " capt. Sadler.

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe;

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe;

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici;

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer STATE OF ALABAMA, partira de son quai, poteau 23, Troisième district, vis-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le — DÉCEMBRE 1874.

S'adresser à A. K. MILLER & CO., Agents, Au No 23 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
8juillet—1 an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BRÊME, via la Havane et Southampton.

Départ, Dimanche, 6 décembre, à sept heures du matin.

Le steamer allemand HANNOVER, Capitaine F. HUNBECK, partira de son quai, au poteau 41, Quatrième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour passage, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., agents,
2déc—1t — No. 42 de la rue de l'Union.

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier. Départ:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Hannover	3 nov.	6 déc.
Koeln	1 déc.	3 janv.
Strassburg	15 "	17 "
Frankfurt	5 janv.	7 fév.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambres....$150 en or.
Entrepont....60 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Havre ou à Brême:
Chambres....$150 en or.
Entrepont....45 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres....$35 en or.
Entrepont....15 "

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
5 août—1an — Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON;
CORTES.

Le steamer CORTES, Nickerson, commandant, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 5 décembre, à 8 h. A. M.

Passage....$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON,
mai—1an — Rue Carondelet, No 41.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, la Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO....Capt. W. B. Sherwood,
CITY OF MERIDA....Capt. L. F. Timmerman,
CUBA....Capt. J. W. Reynolds.

Le steamer CITY OF MERIDA, Commandant L. F. Timmerman, partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, 19 décembre, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz....$60, en or.

Agents à New York, F. ALEXANDRE & SONS, 33 Broadway.

Pour fret ou passage, s'adresser à J. M. WITHERSPOON, Au No 60 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MEXICO, partira le 9 Janvier.
12 nov—1 an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.

Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine 1800 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett 1400 tonneaux
TONAWANDA, do. C. C. Wiltbank, 814 tonneaux

Départ, SAMEDI, 5 décembre, à 8 heures A. M.

Le beau steamer de 1ère classe, JUNIATA, Commandant, J. W. Catherine, Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.)....$35
Passage pour Philadelphie....50
Billet donné à New-York pour tout le voyage....[illegible]

Pour frêt ou passage, s'adresser à EDWARD A. YORKE, Agent, au coin des rues Carondelet et Gravier.
4 nov—1 an.

Germania Insurance Company

Bureau, No 124 rue Commune, NOUVELLE-ORLEANS.

ÉTABLIE EN 1866.

Capital payé....$300,000

Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO....Président
H. ZUBERBIER....Vice-Président.
EMIL MAIER....Premier Secrétaire
H. E. MARBURG....Second Secrétaire
F. BERGER....Inspecteur

Directeurs:
Geo. Binder, (maison Loeseter & Binder)
A. H. Braughn, (maison Braughn, Buck & Diebelspiel)
P. W. Dielmann, (maison Miller & Dielmann)
R. Greisinger, (maison Clason & Co.)
W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reder, (maison L. Reder & Co.)
Frank Vatter, (maison Vatter & Blank)
H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)
F. M. Zeigler, (maison Schmidt & Zeigler)
J. Armbruster, J. Kohn,
Adam Geiser, Louis Grunewald,
Jacob Hassinger, H. F. Klumpp,
Hy. Oertling, H. Schulz,
Thomas Schoen, R. F. Theurer,
P. Thorndahl, J. J. Weitkerling,
J. Voetkel, Fred. Del Bondio.
mars—1m

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

On and after May 21, 1874.

Trains leave depot foot Canal street as follows:
EXPRESS AND MAIL DAILY, at 8 a. m.
Through night express daily at 8 p. m.

Arrive:
Express and Mail daily at 3 p. m.
Through night Express, daily at 11 40 p. m.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, St. Louis and Chicago.

Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

R. P. SHUTE, General Passenger Agent.
C. H. ALLEN, General Superintendent. 21 déc—

LIGNE DE MOBILE.

A partir du 21 Mai 1874.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit:
EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures.
Express du soir tous les jours à 8 heures p. m.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans:
Express et malle, tous les jours, à 3 h. P. M.
Express du soir, tous les jours à 11 40 h. p. m.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, St. Louis et Chicago.

Bureau coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

R. P. SHUTE, Agent général pour les passages.
C. H. ALLEN, Surintendant Général. 21 déc—

Grand chemin de fer du Nord de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (au dépôt, au pied de la rue Calliope.)

DEPARTS.		ARRIVEES.	
Express	7 30 A. M.	Express	11 00 P. M.
Malle	6 30 P. M.	Malle	10 30 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 13 avril—

New Orleans, St-Louis & Chicago R.R. Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7 30 A. M.	Express	11 00 P. M.
Mail	6 30 P. M.	Mail	10 30 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS-CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. april—

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'"ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour....25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans....15 cents.

Pour la station de Gentilly 15 cents pour aller et autant pour le retour—

Départs de la ville.	Départs du Lac.
[illegible]	[illegible]

Les dimanches un train partira toutes les heures, dès 2 heures de l'après midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

S. H. SCRANTON, Surintendant-général. 1avril—

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 1/2 HEURES A.M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Brashear, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits avec l'expéditeur, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant [illegible] heures. Le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adresser [illegible]. Il ne sera point reçu de frêt après 3 heures.

CHS. A. WHITNEY CO., Agents.

Compagnie d'Assurance Mutuelle — DE LA — Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes de l'année expirée le 31 Décembre 1873:

Sur les risques d'incendie.. $414,083 85
Sur les risques de mer.... 101,110 80
Sur les risques de rivières.... 32,874 86
Total des primes.... $548,[illegible]
En moins—primes non expirées le 31 décembre 1873. $125,[illegible] 97
En moins—Primes remboursées.... 11,776 85
.... $137,[illegible] 81
Montant net des primes.... $411,[illegible]
Réassurances etc.... $ 41,[illegible]
Pertes par le feu $[illegible]
Pertes sur mer.... [illegible]
Pertes sur rivières.... 6,774 81
.... $260,417 84
Dépenses, taxes, etc, intérêt.... 17,401 45
Commissions des affaires d'agences.... 7,769 87
Réfaction (rebate) aux assurés.... 20,772 [illegible]
Intérêt semi-annuel sur le capital—
Cinq pour cent payé en août 1873.....$25,000 00
Cinq pour cent payable en février 1874.... 25,000 00
.... 50,000 .... 427,[illegible]
Réservé pour réclamations non réglées.... $ [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse.... $ 46,[illegible]
Effets à recevoir, pour primes.... [illegible]
Bonds de la ville et autres bonds.... 125,000 00
Actions de la Compagnie du gaz et autres.... 67,516 80
Billets en garantie et billets hypothécaires.... [illegible]
Primes en voie de recouvrement.... [illegible]
Comptes en suspens.... [illegible]
Primes d'agence pour décembre.... [illegible]
Mandats.... [illegible]
Succursale.... [illegible]
Louisiana Cotton Factory.... 1,870
Propriété au coin des rues Canal et Camp.... [illegible] 77
Autres propriétés foncières.... [illegible]
Dû par des Compagnies d'assurance.... [illegible]
Dépréciation.... [illegible]
Valeur sur le marché, au comptant.... [illegible]

PASSIF.

Capital.... $500,000 00
Risques non expirés.... [illegible]
Intérêt sur le capital, dû en février.... 25,000 00
Intérêts et dividendes non collectés.... 14,115 18
Effets à payer.... 1,716
Réclamations non réglées.... [illegible]
Réserve de 2 1/2 pour cent sur les pertes.... [illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 9 de janvier A. D. 1874.

R. CHS. CUVELLIER, Notaire Public, Au No 169 de la rue Gravier, Nlle-Orléans.

Le dividende—intérêt semi-annuel de cinq pour cent, dû le premier lundi de février, sera payé aux actionnaires à partir de la dite date.

DIRECTEURS:
Geo. Urquhart, M. Payre,
H. Gally, Placide Forstall,
G. W. Babcock, Aug. Reichard,
T. Bailly Blanchard, H. Miltenberger,
A. Schreiber, W. B. Schmidt,
Chas. Lafitte, J Tuyes.
31 jan—1 an

Louisiana Savings Bank —AND— Safe Deposit Company,

Au No. 51 de la rue du Camp.

CAPITAL....$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS:—
ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. H. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au-delà et paie un intérêt de six pour cent.

30 juill—1an — JOHN S WALTON, Caissier.

MAISON ETABLIE EN 1856.

Dépôt des Moulins à Coton "Eagle" —ET DE— MACHINES DE TOUTE SORTE —DE— W. L. CUSHING,

Au No 61 de la rue St-Charles, coin Union, Nouvelle-Orléans.

LE plus grand et le meilleur assortiment de Machines de toute sorte qu'il y ait au Sud se trouve prêt pour la vente, au dépôt de Machines de W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans. [illegible] MOULIN A COTON [illegible] APPAREILS A SUCRE [illegible] MACHINES A VAPEUR [illegible] ARBRES DE COUCHE, POULIES, COUSSINETS et MANCHONS d'Arbre de Couche, est le plus grand qu'on puisse trouver aux Etats-Unis. [illegible]

Aux dernières Foires de l'Etat, les Prix suivants—[illegible] ont été décernés à l'Agence Cushing: [illegible]

MOULIN A COTON "EAGLE" PERFECTIONNE.

La grande popularité des Moulins à Coton de l'Aigle est fondée sur le fait bien connu qu'ils sont les plus sûrs, les plus forts et les mieux construits de tous les Moulins à Coton connus. [illegible]

PRIX: [illegible]

Tous ordres doivent être adressés à: W. L. CUSHING, No 61, rue St-Charles, Nlle-Orléans.

MOULINS A SUCRE VICTOR —ET— Evaporateurs de COOK.

Un grand assortiment de toutes grandeurs de moulins à sucre VICTOR et d'évaporateurs de COOK, ainsi que des moulins à sucre de NILES, et des CHAUDIERES à sucre en fer du Tennessee.

A vendre par W. L. CUSHING, 61 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

"La Reine du Sud" Moulins à Maïs —ET A— FARINE DE STRAUB.

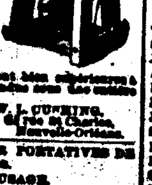

Ces moulins célèbres sont bien supérieurs à tous les autres et sont vendus avec une entière garantie par W. L. CUSHING, 61 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

MACHINES A VAPEUR PORTATIVES DE AMES. 1,000 EN USAGE.

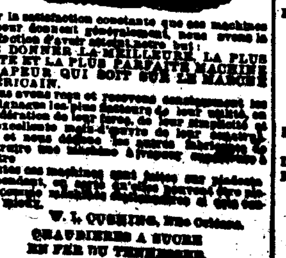

Par la satisfaction constante que ces machines à vapeur donnent généralement, nous avons la satisfaction d'avoir [illegible] DE DONNER LA MEILLEURE, LA PLUS FORTE ET LA PLUS PARFAITE MACHINE A VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHE AMERICAIN. [illegible]

W. L. CUSHING, Nlle-Orléans.

CHAUDIERES A SUCRE EN FER DU TENNESSEE.

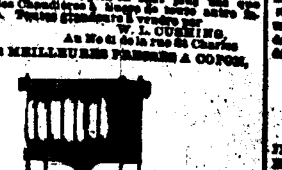

Ces chaudières à sucre sont faites avec le meilleur Fer du Tennessee [illegible]

W. L. CUSHING, Au No 61 de la rue St Charles.

LES MEILLEURES PRESSES A COTON.

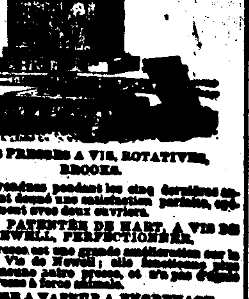

LES PRESSES A VIS, ROTATIVES, BROOKS.

ont été vendues pendant les cinq dernières années, et ont donné une satisfaction parfaite [illegible]

PRESSE PATENTEE DE HART, A VIS DE NEWELL, PERFECTIONNEE. [illegible]

PRESSE A VAPEUR A ENGRENAGE. [illegible]

A vendre à l'EAGLE COTTON GIN DEPOT, par W. L. CUSHING, No 61 rue St-Charles, Nlle-Orléans.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Marchands de la Nlle-Orléans,

No. 104, RUE DU CANAL.

VINGTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant: Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1874, y compris les risques non expirés de l'année précédente: Sur risques de feu.... Sur risques de mer.... Sur risques de rivières.... Total des primes.... [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. HOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, pardevant moi, le 3 juin 1874.

F. CHS. CUVELLIER, Notaire Public, Au No. [illegible] de la rue Chartres.

L'intérêt habituel de dix pour cent est payable aux actionnaires, sur demande.

—DIRECTEURS—
P. Maspero, M. Puig,
D. A. Chaffraix, B. Mc Conel,
P. Fourchy, J. M. Allen,
L. F. Généres, A. L. Bott,
M. W. Smith, Chas. Lafitte,
J. J. Fernandez.

VINGT-CINQUIEME ETAT ANNUEL —DE LA— Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent. 25 Mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1874: Primes d'incendie.... Primes de mer.... Primes des rivières.... [illegible]

THOS. A. ADAMS, Président.
Henry V. Ogden, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. [illegible]

W. H. EVANS, [illegible]

Les Directeurs ont résolu de payer aux actionnaires un intérêt [illegible] DE DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, et un DIVIDENDE de VINGT-CINQ pour cent, payé COMPTANT, [illegible]

— DIRECTEURS —
Thos. A. Adams, Saml H. Kennedy, [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYE....$500,000

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL. Année 1873.

[illegible]

DÉCLARÉ:

[illegible]

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1874—
JNO. G. GAINES, JAS. I. DAY,
H. J. HART, GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP,
HUGH WILSON, S. H. BAYLY,
R. BRIGGS, JAMES BYRNES,
I. H. MARKS, J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY, LIONEL C. LEVY,
W. B. SEYMOUR, W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER, L. ALOUS,
J. WEBB, P. T. TOBIAN,
S. W. TAYLOR, SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS, ISAAC L. HAAS.

[illegible]

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'EPARGNES.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

No 122, Rue du Canal,

HEURES DE BANQUE: De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

[illegible]

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

NEUVIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF.

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 21 mars 1874.

J. H. OGLESBY, Président.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment, pardevant moi, [illegible] avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 18 avril 1874.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie soit déclaré payable sur demande.

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL.

Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1873:

[illegible]

L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. BROTHER, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire soussigné, ce [illegible] jour de janvier, A. D. 1874.

ANDREW HERO, Notaire Public.

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 121 de la rue Gravier.

— Assure contre — LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES.

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. KIMES BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Sociale.

[illegible]

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

[illegible]

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

[illegible]

ASSURANCES.

BUREAUX DU Factors' and Traders' Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.

[illegible]

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

Directeurs:
Moses Greenwood, John I. Adams,
W. A. Johnson, Isaac Scherck,
John I. Noble, R. M. Walmsley,
John Chaffe, Wm. Harrison,
Richard Milliken, Joseph W. Carroll,
Saml. E. Moore, A. Brittin,
J. I. Warren, A. H. May,
R. T. Buckner, S. H. Snowden,
Samuel Friedlander, T. Lynn Lyon,
H. Frellsen, W. C. Raymond,
W. S. Pike, James S. Prestidge,
A. A. Yates, Samuel H. Boyd,
Joseph McIlhenny.

Second Etat de Situation —DE LA— COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

E. GANUCHEAU, Vice-Président.
L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

E. BOUNY, Notaire public.

Directeurs: [illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

RAPPORT ANNUEL—1873.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter aux Sociétaires le résumé de ses travaux pendant l'exercice expirant le 30 novembre 1873:

Rapport du Trésorier.

[illegible]

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

[illegible]

ASSURANCES.

SEIZIEME ETAT ANNUEL —DU— FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 30 avril 1874:

PRIMES DE L'ANNEE.

[illegible]

PERTES PAYEES, SAVOIR:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

HARMON DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

EDWARD IVY, notaire public.

[illegible]

HARMON DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

DIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL.

Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau No. 31, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public.

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIEME ETAT ANNUEL. Année expirée le 31 juillet 1874.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

ACTIF.

[illegible]

I. S. MARKS, Président.
L. A. POURNIER, Trésorier.

RAPPORT SUR L'ETAT —DE LA— Banque Nationale de l'Etat

A LA NOUVELLE-ORLEANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,

A la clôture des affaires, le 1er Mai 1874.

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

ALF. MOULTON,
A. W. BOYD,
CHAS. E. SLAYBACK, Directeurs.